

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

<i>À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé</i>	Date 05.11.2018	Heure 23h03	Numéro 18.349	Département(s) DEAS
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Cédric Dupraz

Titre : Contrôle du marché du travail : clarification nécessaire des intentions

Contenu :

Le manque de contrôle du marché du travail constitue l'une des principales sources de précarisation de la population et de fuite de capitaux hors canton. Dans les faits, les prises de position médiatiques du Conseil d'État, relayées par différents médias, peuvent malheureusement sembler quelque peu contradictoires et porter à confusion sur sa volonté de faire respecter la loi et de tendre vers un développement équilibré de la société.

Il est à noter que les travailleurs étant la partie faible du contrat, ceux-ci ne peuvent que difficilement procéder à la dénonciation de leur propre employeur.

Dès lors, afin de rassurer les travailleurs, nous nous permettons de demander au Conseil d'État de clarifier ses intentions sur les mesures prises pour contrôler le marché du travail. Il s'agit de garantir le respect du droit, notamment en matière de travailleurs détachés, de respect du salaire minimum et des nouvelles dispositions relatives à l'obligation d'annoncer tous nouveaux postes vacants à l'ORP.

Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur ou premier signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Cédric Dupraz

Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :